

Observatoire Promotelec **du confort dans l'habitat**

Résultats de l'analyse qualitative sur
LA SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE
réalisée par Marquetis Link en mars 2011

LA SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

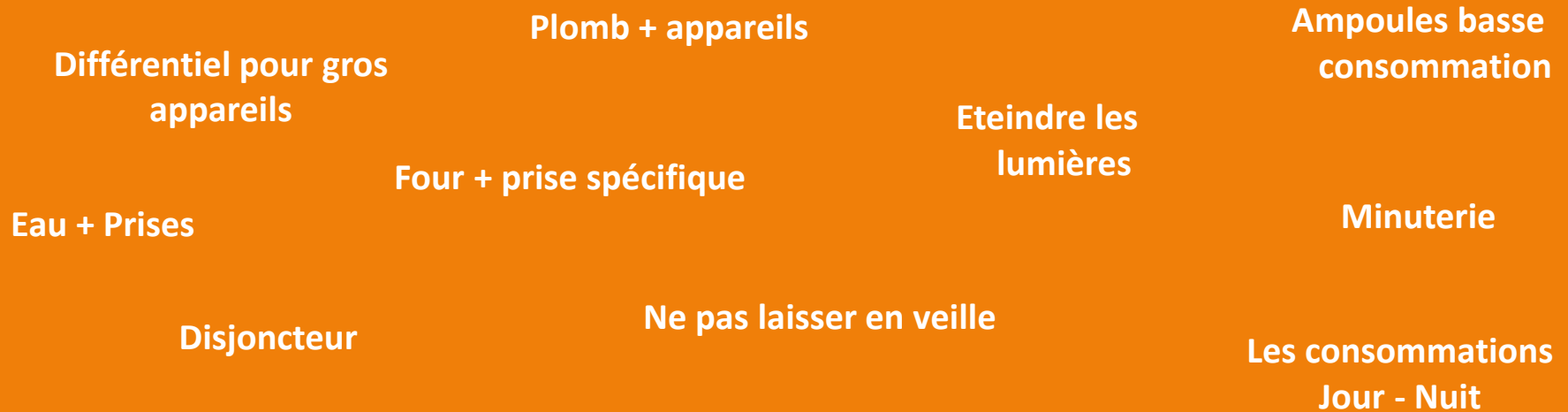


Pour un habitat sûr



Association
Promotelec

La Sécurité Électrique : Perception

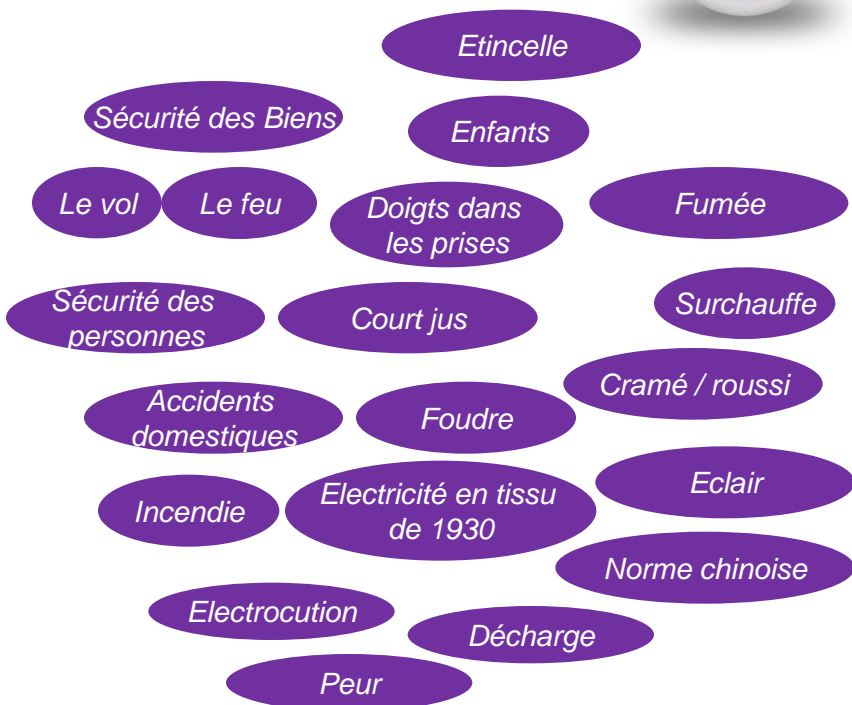


Des notions vulgarisées, que l'on connaît par l'information tout public que l'on trouve dans les journaux, les fiches des magasins de bricolage, auprès des fabricants de matériel électrique

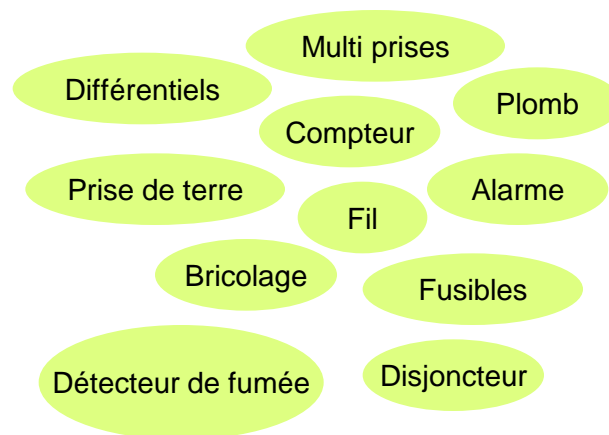
Pour autant, si la majorité déclare être vigilante sur ces points ce n'est pas le cas pour tous « *Il y a un coin où j'ai plein de multiprises, je sais que ce n'est pas bien, il n'y a pas assez de prises, je ne veux pas entraver mon confort* »

Les aprioris

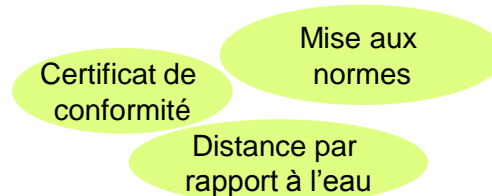
Craintes



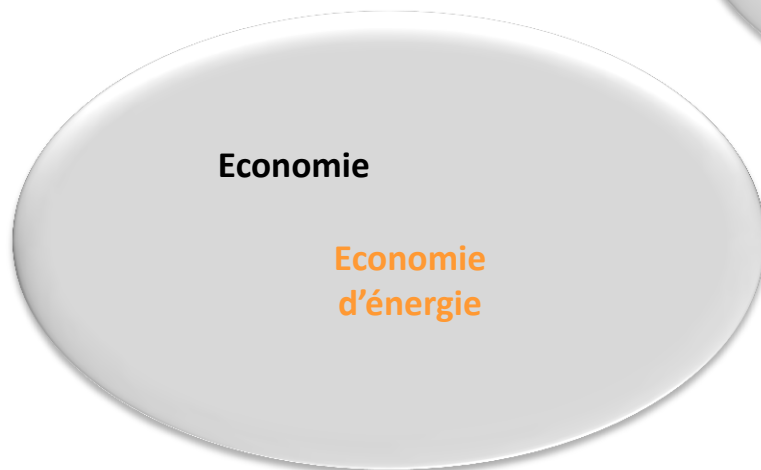
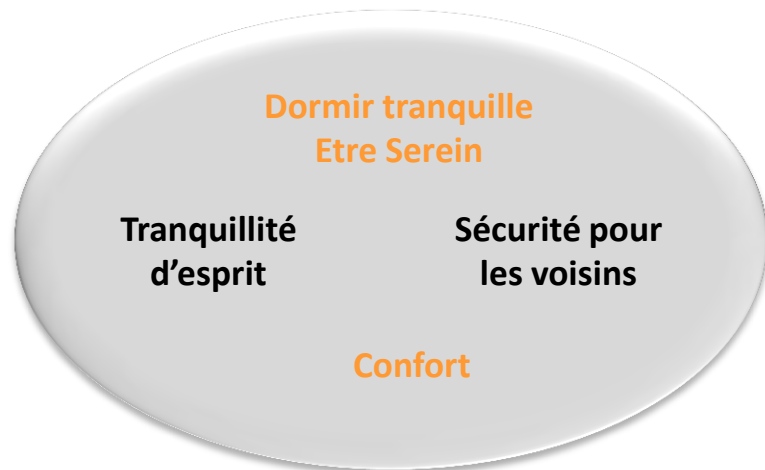
Équipements



Règles



Les bénéfices



Les croyances

« mais aujourd'hui, de fait, dans toutes les installations, la sécurité c'est prévu ! ».

- Il existe les garanties produits :

- la norme CE des appareils « On fait confiance, surtout CE »
- de la garantie liée aux marques et à leur notoriété (ex : Legrand et leur charte)

...parce que :

- EDF intervient « ça passe par la vérification EDF »

- L'installation est fiable dès lors qu'un professionnel intervient « Une fois que c'est fait par un pro, on n'y touche plus »

95% des français de 25 ans ou plus se déclarent satisfaits de leur installation électrique
96% pensent que leur installation est suffisamment en sécurité

- L'installation est fiable dès lors qu'elle a moins de 10 ans « Une Installation Electrique, c'est « sûre » quand c'est récent. De toute façon il faut la changer tous les 10 ans »

49% des français de 25 ans ou plus déclarent avoir une installation de plus de 15 ans.

Les croyances

Les contrôles ne
paraissent pas
nécessaires

On n'y pense pas « Je ne me lève pas le matin en me disant que je vais faire vérifier mon électricité »

On ne voit pas vieillir son installation « Qu'est-ce qui vieillit dans une installation électrique ? On ne voit que les prises »

Tant que ça fonctionne... « Une installation électrique cela ne s'entretient pas car les fils sont dans les murs » « Une installation cela ne vieillit pas, tout est câblé et encastré dans les murs »

Certains savent même qu'ils ne sont plus aux normes :

« Moi, à mon avis, mon installation électrique, elle n'est pas très sûre » « L'installation électrique avait été bien faite quand on a acheté, il y a 30 ans. Pas de problèmes de sécurité. » « **Ca devrait être remis aux normes, mais ça fonctionne** »

Le principe même du
contrôle est remis en
cause

« C'est facile de dire qu'une installation électrique n'est plus aux normes, cela ne veut pas dire qu'elle ne marche pas ou qu'elle est dangereuse » « C'est comme une voiture qui a 12 ans et 10 000 kms et une voiture qui a 5 ans et 120 000 kms » « Que ce ne soit pas aux normes ne me soucie pas parce que les normes sont au-delà de la sécurité »

Les éléments du passage à l'acte

Les évènements déclencheurs du contrôle que sont :

la panne

« Court Circuit »
« Odeur de brûlé »

les modifications de logement

« agrandissement » « rajout de prise » « aménagement cuisine ou salle de bain »

la vente de son logement

« je le ferai si je revends »

l'ancienneté

« Tout le câblage a évolué en 15 ans »

49% des français de 25 ans ou plus pensent qu'une installation est en sécurité quand il n'y a aucun incident

...mais les freins au contrôle persistent...

Le tarif des contrôles

Perçus comme cher, on s'attend à ce que ce soit gratuit

La confiance à l'égard des contrôles

« C'est un attrape nigaud »
« C'est purement commercial, pas du tout technique »
« c'est très joli, mais en fait, ils ont plein de société derrière. Ils nous proposent un service qui n'en n'est pas un »
« prendre un artisan avec la garantie décennale, là on pourra être surs »

On attend des contrôles qui permettent un recours auprès de son organisme d'assurance

« Un vrai certificat qui peut permettre de faire jouer l'assurance si l'installation brûle »